Comité Départemental 93
Escrime

Rosny-sous-Bois le 22 janvier 2018

Agrément : 469

JOURNÉE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL

La Journée Départementale d'arbitrage se tiendra le

SAMEDI 10 février 2018 à 14H00

Gymnase Stephan MAKOWSKI

51, Rue du Pré Souverain - 93000 BOBIGNY

Examen départemental théorique (QCM) à une ou plusieurs armes. (**Inscription obligatoire**)

Conditions pour accéder à l'examen d'Arbitre Départemental

1 – Etre licencié à la F.F.E.

2 – Etre au minimum de la catégorie **M13 2ème année** pour entrer en formation.

3 – Poser sa candidature individuellement ou par son club auprès du Comité Départemental.

4 – Première étape obligatoire. Passer l'épreuve théorique lors de la Journée d'arbitrage (Q.C.M., 20 questions, 30 minutes, obtenir au moins 15/20).

- 12 questions sur les règles communes (généralités, code disciplinaire, règlement des jeunes, organisation, matériel, ...)
- 8 questions dans l'arme choisie

5 – Etre évalué en pratique au minimum sur une épreuve départementale dans l'arme choisie (Vous serez jugés apte ou inapte).

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de nous faire parvenir le coupon-réponse par courrier ou par mail avant le jeudi 8 février 2018 23h59 date limite de réception.

A : Me Harold LEFEBVRE
3 rue Bernard Birsinger, Appt B 201
93000 BOBIGNY

Ou Mail : **hl.escrime@gmail.com** **avec copie à** **mauricette.lefebvre@gmail.com**

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Patrick PEUDEVIN**
11, rue Marcelin Berthelot – 93110 Rosny-sous-Bois ☎ : 06.11.19.37.97
E-mail : patrick.peudevin@wanadoo.fr
Site Internet : www.cd93-escrime.fr

Aucune inscription ne sera prise sur place en raison de la nécessité de prévoir un nombre exact de photocopie.

Rappel : un QCM acquis permet au candidat d'entrer en formation et évaluation pratique.

L'obtention du QCM reste valable deux saisons à compter de la date de passage.

L'examen n'est pas ouvert aux licenciés des clubs de Seine St. Denis non cotisants au Comité Départemental d'Escrime 93.

Le Président du Comité Départemental d'Escrime de la Seine-Saint-Denis.

Le Président du CD Escrime 93
Patrick PEUDEVIN

PS : pensez à vous munir d'un crayon ou stylo bille

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Patrick PEUDEVIN**
11, rue Marcelin Berthelot – 93110 Rosny-sous-Bois ☎ : 06.11.19.37.97
E-mail : patrick.peudevin@wanadoo.fr
Site Internet : www.cd93-escrime.fr

JOURNÉE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL

10 février 2018

Inscription à retourner avant le jeudi 8 février 2018 avant 23h59

A

Me Harold LEFEBVRE - 3 rue Bernard Birsinger, Appt B 201 - 93000 BOBIGNY

Ou

Mail : hl.escrime@gmail.com avec copie à mauricette.lefebvre@gmail.com

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE

Je désire passer l'examen d'arbitrage départemental (entourer l'arme ou les armes choisies)

au fleuret **à l'épée** **au sabre**

NOM, Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Catégorie (saison 2017-2018) : .....

Adresse :.....

Code postal..... Ville : .....

Club : ....N° licence : .....

Téléphone.....

Email :.....@.....

DATE.....

Signature
(Responsable légal pour les mineurs)

Reçu le .....

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Patrick PEUDEVIN**
11, rue Marcelin Berthelot – 93110 Rosny-sous-Bois ☎ : 06.11.19.37.97
E-mail : patrick.peudevin@wanadoo.fr
Site Internet : www.cd93-escrime.fr